

L'accès à l'eau potable: un projet technique et social

L'idée qui consiste à recourir aux efficaces consortiums du Nord pour régler les problèmes d'eau du Sud est certes séduisante. Toutefois, le concept de partenariat public-privé (PPP) souffre du fait que dans le Sud, le secteur public est souvent trop faible pour imposer ses besoins. S'appuyant sur les expériences du système suisse d'approvisionnement, les projets d'Helvetas suivent une approche pluraliste. L'objectif de sa campagne actuelle est d'obtenir que d'ici 2013, un million de personnes supplémentaires puissent disposer d'eau potable et d'installations sanitaires de base.

¹ Chiffres tirés du rapport Glaas 2010, *Programme mondial d'évaluation annuelle sur l'assainissement et l'eau potable dans le monde*, OMS (2010).



Melchior Lengsfeld
Secrétaire général de
l'Organisation suisse
d'aide au développement
Helvetas, Zurich

Quand on lui demande de chercher des cas d'eau contaminée par des matières fécales, le moteur «Google» n'en trouve que deux concernant la Suisse. Dans la commune zurichoise de S., on avait observé en 2001 – probablement à la suite d'un déversement de lisier – des bactéries fécales dans l'eau potable. Cinq ans plus tard, le chimiste cantonal de Bâle-Ville constatait dans l'eau de la commune de L. une contamination bactérienne. Dans les deux cas, la population avait été avertie en temps utile. Le recteur du gymnase de L. a pris, de son côté, des mesures spécifiques, car – comme il le dit – ce serait une catastrophe si la moindre bactérie parvenait à s'infiltrer. Aucune maladie n'a été annoncée.

Qu'il puisse en être ainsi ne dépend pas seulement des précipitations, mais aussi et surtout du système suisse de fourniture d'eau et de traitement des eaux usées. La répartition des tâches y est très claire. L'immense majorité des sources et des nappes phréatiques sont la propriété d'autorités communales ou de coopératives. Un État fort et efficient investit beaucoup d'argent dans l'approvisionnement en eau potable et édicte des prescriptions qu'il se charge également de faire appliquer. Dans les régions rurales, il s'appuie sur une société civile qui est le plus souvent d'ancienne tradition. Des milliers d'employés communaux et davantage encore de spécialistes bénévoles mandatés par des coopératives ou des collectivités se font un point d'honneur de maintenir les systèmes d'approvisionnement en bon état et d'assurer à tous une eau propre. Par ailleurs, nos pouvoirs publics peuvent s'en remettre à un secteur privé fiable et novateur pour construire et entretenir des installations hydriques.

Dans l'hémisphère sud, le problème est tout autre. Là, pas moins de 900 millions d'êtres humains¹ vivent sans accès à l'eau potable; 2,6 milliards d'individus ne disposent pas de toilettes ni de systèmes d'assainissement de base. Cette situation a pour conséquence désastreuse que 4000 enfants meurent chaque jour dans le monde de maladies provoquées par de l'eau contaminée. Dans les pays en développement comme ailleurs, le traitement de cette ressource essentielle qu'est l'eau est tributaire de données climatiques et institutionnelles. Ces pays souffrent d'une part de la rareté de l'eau, aggravée par

le phénomène du réchauffement climatique. Ils manquent, d'autre part, d'institutions capables de développer leurs équipements hydriques et d'assurer leur entretien. Leurs structures étatiques sont souvent trop faibles et celles de la société civile sont inexistantes ou rudimentaires.

Partenariat public-privé réservé aux villes?

Les projets de PPP pour l'approvisionnement en eau potable se limitent aux zones urbaines, dont 96% de la population totale, sur notre planète, disposent selon l'OMS d'un accès à l'eau potable. L'idée de confier également à des acteurs internationaux comme *Suez Lyonnaise des Eaux* ou *Thames Water* les tâches publiques d'approvisionnement dans les pays en développement – l'efficacité du Nord au service d'une question vitale pour le Sud – n'est séduisante qu'à première vue. La vague euphorique de privatisations qui avait été observée dans les années 1990 et 2000 a fait place à la déception. En 2005, le gouvernement tanzanien a résilié le contrat qu'il avait signé avec un consortium d'eau privé pour la capitale Dar-es-Salaam. En Indonésie, le mandat d'approvisionnement de la capitale Djakarta, confié à la britannique *Thames Water*, s'est soldé par un échec. Dans la ville bolivienne de Cochabamba, la population indigène a fait avorter un projet de privatisation des eaux au terme d'une grève et de protestations spectaculaires. Tout cela a inspiré au journaliste allemand spécialisé Frank Kürschner-Pelkmann cette petite phrase: «Le rêve des fortunes vite faites grâce à l'or bleu s'est évaporé.»

Il reste que le concept de PPP, défendu entre autres par le Secrétariat d'État à l'économie (Seco), nourrit encore des espoirs de gains rapides. Cela provient du fait que, souvent, on ne demande pas aux entreprises privées de financer elles-mêmes les investissements nécessaires. Ce sont les pouvoirs publics – autorités locales et autres, jusqu'aux grands bailleurs de fonds multilatéraux comme la Banque mondiale – qui s'en chargent. En contrepartie, ceux-ci veulent s'assurer que les entreprises privées n'approvisionnent pas en eau uniquement les zones résidentielles habitées par les couches aisées, mais aussi les

quartiers pauvres et les périphéries. Toutefois, pour que cet objectif se matérialise, il faut des autorités fortes jouissant d'une légitimité démocratique ou une société civile forte. C'est justement ce qui manque dans de nombreux pays en développement.

Les zones rurales laissées aux œuvres d'entraide privées

Les besoins en eau les plus criants se trouvent en zone rurale. Seuls 78% de ses habitants – 47% en Afrique subsaharienne – ont accès à l'eau potable. Les femmes sont souvent obligées de marcher des kilomètres jusqu'au prochain point d'eau. Les chances que des services officiels entreprennent quoi que ce soit pour remédier au manque d'eau dans ces territoires sont minces. De plus, les entreprises privées s'abstiennent d'y investir le moindre franc. Ce sont donc presque exclusivement des œuvres d'entraide privées et des organisations de développement étatiques issues de pays développés qui s'occupent de l'approvisionnement en eau des régions rurales.

Helvetas a résolument placé le problème de l'eau au cœur de ses activités et de ses campagnes de sensibilisation. D'ici à 2013, un million d'individus supplémentaires – c'est le thème de son actuelle campagne – devront avoir accès à l'eau potable et à des services sanitaires élémentaires. Pour son travail, Helvetas s'inspire d'un constat tiré des expériences faites en Suisse et dans de nombreuses autres sociétés dans le monde, à savoir que l'approvisionnement en eau potable n'est pas seulement un projet technique, mais également une partie essentielle d'un projet social auquel se doivent de collaborer les habitants des régions qui en bénéficient. Dans une approche pluraliste, Helvetas travaille avec les individus, les autorités locales et des éléments de la société civile. Il va sans dire qu'elle associe aussi à ses projets des PME locales et régionales: les maçons qui construisent les vidanges et les cabanes, les entreprises de transport et les fournisseurs de matériel sanitaire. L'an dernier, grâce à Helvetas, plus de 200 000 personnes ont eu accès pour la première fois à l'eau potable ou à des installations sanitaires. C'est un chiffre dont elle est fière. Elle se réjouit pour chaque nouveau village ou commune qui reçoit un système efficace d'approvisionnement en eau et qui peut désormais compter sur des collectivités et des travailleurs capables de le gérer et de l'entretenir.

Helvetas s'appuie aussi sur la collaboration de l'ensemble des acteurs concernés pour dresser des plans d'affectation intégrés de cette ressource si précieuse. Les représen-

tants des autorités et de la société civile ainsi que les utilisateurs régionaux sont invités autour d'une table à formuler leurs requêtes, souvent contradictoires, et à définir leurs priorités communes en matière de réalisation. Les plans d'affectation régionaux contribuent à apaiser ou éviter les conflits de gestion et offrent un cadre de référence précieux aux planificateurs de nouveaux projets liés à l'eau.

Des points d'eau villageois aux «objectifs du millénaire»

Les expériences de ces dernières années montrent que des progrès considérables sont possibles quand nous unissons nos forces à l'échelle internationale: sur une période de 17 ans jusqu'à ce jour, 1,3 milliard d'individus se sont vu offrir pour la première fois l'accès à une source d'eau potable sûre. D'ici 2015, il s'agit de diviser par deux le pourcentage de personnes encore privées de cet accès, conformément au septième des «objectifs du millénaire». C'est surtout l'expansion des zones urbaines qui a concouru à ce résultat, car pour de nombreux habitants des régions rurales, aucun changement n'est en vue. Afin que leur voix parvienne aux décideurs politiques, Helvetas se bat pour que le droit à l'eau soit inscrit au nombre des droits humains et devienne ainsi contraignant. Un tel droit opposable créerait la pression nécessaire pour obtenir qu'on investisse davantage dans l'approvisionnement en eau.

Pour l'heure, la tendance ne va pas dans ce sens. Le pourcentage des fonds de développement destinés aux projets hydrauliques a reculé de 8% à 5% ces dix dernières années. Helvetas demande donc à la DDC et au Seco, les deux organismes de développement helvétiques, d'accroître leurs investissements dans ce domaine, en leur rappelant combien tout financement consacré à l'eau potable et à l'approvisionnement sanitaire de base est de l'argent bien placé. D'après les calculs de l'OMS, en effet, investir 1 USD à ce titre en rapporte 8 en termes de coûts de maladie évités, de jours d'absence au travail et à l'école en moins, ou de temps disponible pour des activités productives, puisqu'il n'est plus nécessaire d'aller chercher l'eau très loin. Investir dans le secteur de l'eau équivaut donc à consolider les fondements du développement durable. ■